

Appartement

« Fondation Dre Emmanuelle de Wolff & Kiwanis Club Sion Valais »

POUR LES PARENTS D'ENFANTS HOSPITALISÉS A SION



Ce guide vous fournira les informations utiles pour séjourner dans l'appartement.

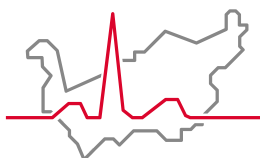
Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)



Service de pédiatrie



Secteur de néonatalogie



Hôpital du Valais
Spital Wallis

www.hopitalvs.ch | www.spitalvs.ch

Impressum

Éditeur : Hôpital du Valais, Direction générale, Sion

Auteur : Service de pédiatrie et Secteur de néonatalogie CHVR

Photos : Hôpital du Valais, Fotolia

Réf. : 638 508 – 03/2025

© Tous droits réservés. Aucun texte de ce document ne peut être reproduit sans l'autorisation du Service de la communication de l'Hôpital du Valais.

SOMMAIRE

Bienvenue	4
Introduction	5
Présentation	5
Déroulement de votre séjour.....	6
Début d'occupation.....	6
Fin d'occupation	6
L'appartement	7
Prix de location de la chambre avec stationnement à l'hôpital de Sion.....	7
Facturation	7
Visite virtuelle de l'appartement	7
Plan de l'appartement et descriptifs	8-9
Localisation	10
Règlement et consignes	11
Droit d'accès.....	11
Entretien et nettoyage	11
Gestion des déchets.....	11
Dégâts matériels	11
Interdiction de fumer.....	11
Responsabilité en cas de vol	11
Contacts	12

BIENVENUE

Chers parents,

Votre enfant est actuellement hospitalisé à l'hôpital de Sion. L'équipe médico-soignante du Service de pédiatrie et du secteur de néonatalogie met tout en œuvre pour assurer son rétablissement dans les meilleurs délais.

Pendant son séjour hospitalier, votre présence à ses côtés est essentielle.

Grâce au soutien de la Fondation Doctoresse Emmanuelle de Wolff, du Kiwanis Club Sion Valais ainsi que de la Fondation Kiwanis International, l'Hôpital du Valais met à disposition un lieu d'accueil parental situé à proximité de l'hôpital.

Pour toute question ou information complémentaire liée à l'hospitalisation de votre enfant ou à l'appartement, veuillez consulter la page de contacts au verso de cette brochure.

Nous souhaitons que votre séjour soit le plus agréable possible et formulons nos meilleurs vœux de rétablissement à votre enfant.

Service de pédiatrie CHVR

Secteur de néonatalogie CHVR

Avec nos plus vifs remerciements pour le soutien à :


FONDATION
DR EMMANUELLE DE WOLFF



INTRODUCTION

Présentation

L'appartement « Dre Emmanuelle de Wolff & Kiwanis Club Sion Valais » est un hébergement temporaire à prix modique, conçu pour accueillir les parents dont l'enfant est hospitalisé à l'hôpital de Sion.

Situé à environ 7 minutes à pied de l'hôpital, il offre un cadre confortable où les parents peuvent se reposer, préparer leurs repas et surtout rester proches de leur enfant pour leur rendre visite. Ce lieu favorise également l'échange et la solidarité entre les parents qui y séjournent. Chaque chambre est équipée d'une salle de bain privée tandis que le séjour et la cuisine sont partagés avec les autres résidents.

Notre objectif est de permettre aux enfants hospitalisés de bénéficier de la présence de leurs parents, frères et sœurs, durant la période de traitement et/ou d'hospitalisation. Nous sommes convaincus que le soutien familial contribue à rendre les traitements médicaux plus efficaces et à favoriser le bien-être de l'enfant.



DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR

Début d'occupation

Les parents qui résident dans l'appartement sont admis exclusivement sur recommandation du Service de pédiatrie et du secteur de néonatalogie. La durée du séjour est déterminée en fonction de la période d'hospitalisation de l'enfant.

Une fois l'admission validée par le responsable du Service de pédiatrie et du secteur de néonatalogie, une enveloppe sera remise à la famille, contenant :

- le formulaire « Identité – Appartement pour les parents d'enfants hospitalisés » ;
- le guide de l'appartement ;
- la pastille électronique d'accès à l'appartement ;
- le badge pour le parking de l'hôpital de Sion ;
- le plan d'accès détaillé.

Il vous sera demandé de signer un document attestant de la réception de cette enveloppe.

Fin d'occupation

Votre séjour dans l'appartement prendra fin le jour de la sortie de votre enfant de l'hôpital. Lors de votre départ, nous vous remercions de bien vouloir remettre à la réception principale de l'hôpital de Sion :

- la pastille électronique et le badge.

Les numéros de téléphone à contacter en cas de question ou de problème durant votre séjour figurent au verso de cette brochure.

L'APPARTEMENT

Prix de location de la chambre avec stationnement à l'hôpital de Sion

Le coût d'hébergement est de CHF 25.- par nuit et par famille.

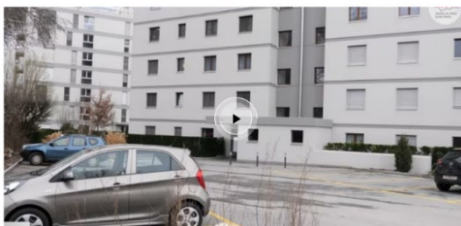
Ce prix inclut le stationnement au parking couvert de l'hôpital de Sion. Un badge prévu à cet effet sera remis à la famille.

L'appartement ne dispose pas de place de parc.

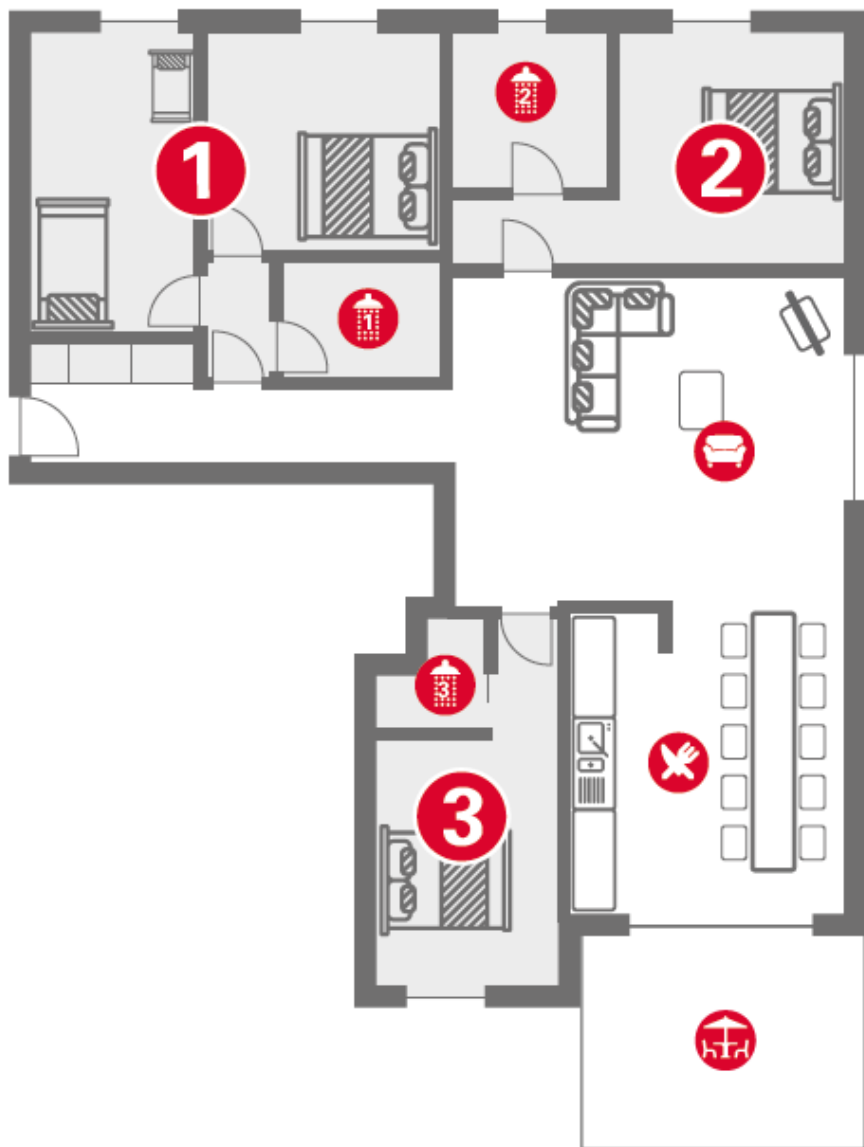
Facturation

Une facture est envoyée à domicile après le séjour de l'enfant à l'hôpital.

Visite virtuelle de l'appartement



Plan de l'appartement



Chambres privatives

Les trois chambres sont privatives et disposent chacune d'une salle de bain. Elles sont équipées de linge de lit et de toilette, qui est renouvelé tous les sept jours.

- Chambre n° 1 : 2 pièces (maximum 2 adultes, 1 enfant et un bébé)
- Chambre n° 2 : maximum 2 adultes
- Chambre n° 3 : maximum 2 adultes

Afin de garantir la sécurité de vos biens, les chambres doivent être fermées à clé lorsque vous quittez l'appartement (clé unique pour l'entrée principale, l'entrée de l'appartement et votre chambre).

Pour assurer un environnement agréable et respectueux, nous vous prions de faire preuve de discrétion, de maintenir les lieux propres et de ranger vos effets personnels exclusivement dans votre chambre.

Espaces communs

Les espaces communs, tels que la cuisine, le salon, la salle à manger et la terrasse spacieuse, sont partagés avec les autres familles résidant dans l'appartement.

Cuisine et salle à manger

- Vous êtes responsable de vos propres repas. Si vous stockez vos aliments dans le réfrigérateur, veuillez les organiser de manière à laisser de la place pour les autres familles.
- Merci de nettoyer la vaisselle après chaque utilisation (un lave-vaisselle est à votre disposition).
- Un lave-linge et un séchoir sont également disponibles.

Terrasse

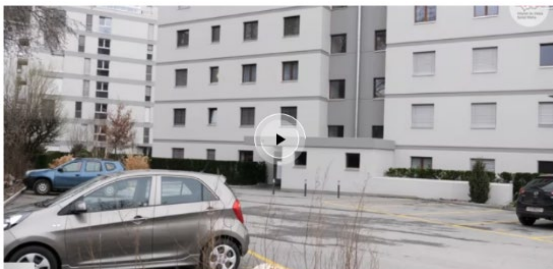
- Veuillez toujours fermer la porte coulissante derrière vous.
- Ne pas vous pencher sur la balustrade.
- Les enfants sont sous votre responsabilité.

WiFi

L'appartement dispose d'un accès WiFi gratuit.

Localisation

Immeuble « Athéna », Route de Préjeux 50, 1950 Sion.
Appartement « Dr Emmanuelle de Wolff & Kiwanis Club Sion Valais »,
au 2^{ème} étage.



L'appartement se situe à environ 7 minutes à pied de l'hôpital de Sion.



RÈGLEMENT ET CONSIGNES

Droit d'accès

Seuls les parents admis sur recommandation du Service de pédiatrie et du secteur de néonatalogie sont autorisés à accéder à l'appartement.

Les visites et/ou personnes externes ne sont pas admises.

Les animaux domestiques (chiens, chats, etc.) ne sont pas autorisés.

Entretien et nettoyage

L'entretien de la chambre et de la cuisine incombe au locataire.

Les zones communes sont entretenues une fois par semaine par le concierge de l'immeuble.

Une machine à laver le linge et un sèche-linge sont à disposition dans l'appartement. Les installations doivent être utilisées correctement et nettoyées après chaque usage.

Lors du départ, le logement doit être restitué dans un état conforme à l'état qu'il présentait lors de l'arrivée.

Gestion des déchets

L'évacuation des déchets ménagers incombe au locataire. Des containers se trouvent à l'extérieur.

Dégâts matériels

Les éventuels dégâts à l'intérieur de l'appartement sont à annoncer de suite par téléphone au Service technique de l'hôpital de Sion (+41 (0)27 603 87 30).

Les détériorations seront facturées au locataire au prix coûtant.

Interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer dans les chambres et les zones communes.

Responsabilité en cas de vol

L'Hôpital du Valais décline toute responsabilité en cas de vol.

CONTACTS

Pour toute question liée à l'hospitalisation de votre enfant :

Service de pédiatrie de l'hôpital de Sion

+41 (0)27 603 41 65

Secteur de néonatalogie de l'hôpital de Sion

+41 (0)27 603 41 75

Pour toute question liée à l'appartement :

Gestion administrative de l'hôpital de Sion (horaires de bureau)

+41 (0)27 603 97 97

Conciergerie de l'immeuble « Athéna »

+41 (0)79 961 02 16

Informations et visite virtuelle de l'appartement

« Fondation Dre Emmanuelle de Wolff & Kiwanis Club Sion Valais »

